Lettre d'information « Notre santé en Ruffécois »

N°01 - Février 2016

Un Contrat Local de Santé pour faire vivre l'animation territoriale de santé !

Le 27 novembre 2015, le Pays du Ruffécois, l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture de la Charente, les Communautés de communes du Pays d'Aigre, de la Boixe, du Pays Manslois et Val de Charente ont signé le 12ème Contrat Local de Santé (CLS) de la Région Poitou-Charentes.

Ce CLS est le résultat d'une mobilisation forte des acteurs locaux, de la partie diagnostic à l'élaboration et la mise en place des actions.

Le PETR du Pays du Ruffécois tend à accompagner, au travers du Contrat Local de Santé les projets en faveur de la démographie médicale et à la valorisation de la prévention et de la promotion de la santé.

Par la coordination des actions de santé, le CLS soutient la mise en œuvre d'actions visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, au plus près de la population .

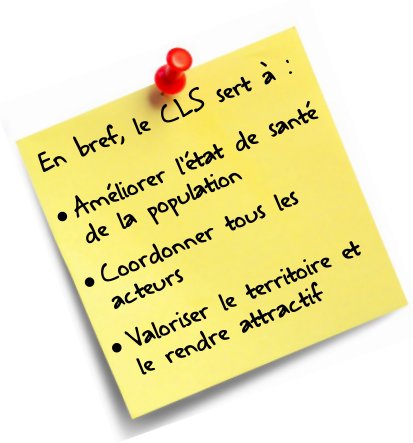

Signature du CLS le 27 Novembre 2015 à Saint-Groux

En présence de : M. CHARBONNEAU (Pdt CdC Val de Charente), M. STASIAK (Pdt CdC de la Boixe), M. DE FALLOIS (Pdt CdC Pays Manslois), Mme AURICOSTE-TONKA (Pdte PETR du Pays Ruffécois), Mme FOURE (Pdte CdC Pays d'Aigre, Vice-Pdte Conseil Départemental), M. MOSNIER (Sous-Préfet de Confolens), M. LACROIX (Directeur ARS DT 16).

8 actions identifiées

Elles sont mises en œuvre afin de répondre aux besoins de la population et des acteurs de la santé :

- **Action 1 :** Le guide de la santé en Ruffécois
- **Action 2 :** Accompagnement des exercices regroupés de premier recours maisons, centres et pôles de santé pluri-professionnels
- **Action 3 :** Coopération entre les établissements et l'exercice libéral
- **Action 4 :** Création d'une instance de coordination des acteurs du parcours de la personne âgée
- **Action 5 :** Nutrition et activité physique
- **Action 6 :** Santé mentale – prévention des addictions
- **Action 7 :** Santé mentale - prévention du suicide et de la souffrance psychique
- **Action 8 :** La parentalité

Vivre et mieux vieillir chez soi

Le RÉseau de Santé Personnes Agées (RESPA), porté par l'association gérontologique Emile Roux, intervient dans le territoire du Pays Ruffécois* depuis 2015. C'est un service gratuit pour aider les personnes âgées et leurs proches à trouver le meilleur parcours de santé possible.

Comment ça marche ?

Qui peut contacter le RESPA ?

- La personne âgée
- La famille
- L'entourage
- Le médecin traitant et tous les professionnels libéraux
- Les hôpitaux de proximité
- Les services d'aide à la personne

Qui me répond ?

- Le secrétariat du RESPA qui travaille en lien avec les infirmiers coordinateurs

Comment est faite l'évaluation ?

- Un infirmier se déplace chez la personnes âgée pour évaluer ses besoins (aide ménagère, portage de repas, aide soins infirmiers, aménagement du logement, ...)et constitue un plan personnalisé de santé qui est ensuite validé par le médecin traitant

Comment tout s'articule ?

- Le RESPA est votre interlocuteur et va déclencher les formalités, les démarches administratives et les différents suivis.
- Le plan personnalisé de santé est réévalué chaque année ou selon des besoins nouveaux.

*En Pays Ruffécois, le RESPA couvre les Communautés de communes Val de Charente, Pays Manslois et Pays d'Aigre.

Pour vous aider à rester chez vous malgré des problèmes de santé vous pouvez contacter le secrétariat du RESPA :

RESPA Nord Charente - Tél. : 05 45 30 20 75 - Email : respa.cl@orange.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
Un répondeur prend vos messages le week-end et les jours fériés

Guide d'urgence médicale / Medical emergency guide

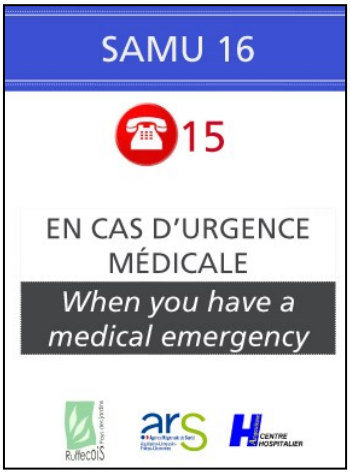

La barrière de la langue peut être un frein dans la prise en charge ou encore être source d'erreur, de mauvaise compréhension pour le soignant ou le malade. Ainsi, le guide santé est une expérimentation charentaise, initiée par Jean Bruno MARTIN (médecin généraliste à Aunac et médecin régulateur au centre 15, Rémy LOYANT (chef de service du SAMU 16) et Sharon MILLWARD (traductrice).

Le guide se présente sous forme de 8 thématiques (cœur, saignement, fièvre, chute, …). Chaque phrase est numérotée et traduite en français et en anglais. Dans le cas où une personne ne sait pas exprimer ses maux, il est possible de communiquer uniquement le numéro. Les services des urgences de la Charente connaissent le guide et son fonctionnement.

Retrouvez ce guide sur le site : www.paysduruffecois.com

Ce guide a été confectionné par le service communication de Centre Hospitalier d'Angoulême et imprimé par l'Agence Régionale de Santé et le PETR du Pays du Ruffécois.